

en ligne en ligne

BIFAO 111 (2011), p. 101-104

Nadine Cherpion

Note rectificative sur les « vrais cheveux » des dames.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Note rectificative sur les «vrais cheveux» des dames

NADINE CHERPION

J'AI ÉCRIT naguère qu'à l'Ancien Empire, les statues féminines laissaient parfois apparaître sur le front, dépassant de la perruque, les vrais cheveux de leur propriétaire¹, et que ces cheveux pouvaient présenter cinq aspects différents: une accolade ou un «rideau bonne femme» caractérisé(e) par une raie médiane (fig. 1)², une série de lignes horizontales, bordées ou non de bouclettes (fig. 2-3), un damier (fig. 4), ou de petits traits verticaux (fig. 5)³. À la réflexion, les quatre dernières «formules» me paraissent bien étranges pour des cheveux naturels ⁴ et je considère aujourd'hui qu'il s'agit plutôt d'une sorte de «bonnet» de tissu qui devait empêcher la perruque de glisser vers l'avant ou vers l'arrière. Avant qu'on n'invente – récemment – des antidérapants placés à l'envers des perruques, nos comédiens utilisaient des calots semblables pour maintenir en place la perruque exigée par leur rôle. Le fabricant de perruques le plus célèbre du Caire, Mohamed Bostiche⁵, à qui j'ai montré, sans faire de commentaire, les photos des fig. 2 à 5, a réagi spontanément en confirmant que dans chacun de ces quatre cas, ce qu'on voyait sur le front des dames était bien un système de fixation de la perruque et non leurs cheveux naturels. On pourrait ajouter que jusqu'il y a peu, les femmes

- 1 En bas-relief, le seul cas où les cheveux d'une dame dépassent de sa perruque est celui d'Hathorneferhotep, Caire CG 1386, III^e dynastie, cf. N. CHERPION, «Le mastaba de Khabaousokar (MMA₂). Problèmes de chronologie», *OLP* 11, 1980, pl. II; L. BORCHARDT, *Catalogue général des antiquités égyptiennes du musée du Caire (Nr. 1295-1808). Denkmäler des Alten Reiches.* I, Berlin, 1937, p. 48. Il est extrêmement rare de voir des cheveux dépasser d'une perruque masculine, ainsi
- la statue d'Ankhoudjes, Ermitage 18107, IVe dynastie (?), cf. A.O. Bolshakov, «'nḫ-wdֵ.s: St Petersburg Cambridge», GM 188, 2002, fig. 1 en face de p. 23, et p. 42, fig. 13.
- 2 Selon les cas, on peut aussi parler d'«accent circonflexe».
- 3 N. CHERPION, « La statuaire privée d'Ancien Empire : indices de datation », dans N. Grimal (éd.), *Les critères de datation stylistiques à l'Ancien Empire, BdE* 120, 1998, p. 97-102, 115-118.
- Même si les auteurs s'accordent à dire qu'il s'agit de chevelure naturelle, voir O. Koefoed-Petersen, *Catalogue des statues et statuettes égyptiennes*, *PGNy Carlsberg* 3, 1950, p. 9, n° 4, ÆIN 1 et pl. 6; R. Krauspe, *Statuen und Statuetten, Katalog ägyptischen Sammlungen in Leipzig* I, Mayence, 1997, p. 58, cat. 108 et pl. 48: « breite Stirnfransen des eigenes Haares ».
- 5 Place Simon Bolivar à Garden City. Merci à Nevine Kamal de m'avoir servi d'interprète pour cet entretien.

BIFAO III - 20II

NADINE CHERPION

musulmanes d'Égypte enserraient également leurs cheveux dans un bonnet au crochet sur lequel elles épinglaient leur voile pour éviter qu'il ne tombe (la mode actuelle a remplacé ce bonnet intégral par un simple serre-tête en coton, placé sur le front, dont la couleur souvent contrastée par rapport au voile permet de tirer un parti esthétique). Mais on retrouve cette pratique à travers toute l'histoire de la mode: la Vierge de la Pietà de Michel-Ange (Vatican) ou la Marie-Madeleine de Van der Weyden (Londres, National Gallery) ont l'une et l'autre sous leur voile une autre coiffe de tissu destinée à retenir ce voile ⁶.

Le fait qu'à l'Ancien Empire on ne rencontre jamais dans la même tombe des statues avec «accolade» sur le front et d'autres présentant sur le front l'une des quatre «formules» visibles sur les fig. 2 à 5, le fait aussi que l'«accolade» sur le front a une autre «durée de vie» que les quatre dernières formules⁷, tout cela semble renforcer l'hypothèse que seule l'«accolade» ou le «rideau bonne femme» représentent bien la chevelure de leur propriétaire, tandis que les autres formules évoquent une coiffe gainante, vraisemblablement en tissu, ou en tout cas dans une matière souple ⁸. Aussi, même la fig. 5, qui peut faire penser à une «chienne» sur le front, doit sans doute elle-même être comprise comme un type particulier de bonnet. Quant aux bouclettes que l'on aperçoit sur la fig. 3, il s'agit peut-être de cheveux naturels dépassant de ce fameux «calot».

Curieusement, alors que l'accolade sur le front se retrouvera de temps en temps sur des statues du Nouvel Empire⁹ (fig. 6), je ne connais plus aucune attestation du «bonnet» de fixation au-delà de l'Ancien Empire, et probablement même au-delà du règne de Niouserrê¹⁰.

6 Voir par exemple R. Hupka, Michelangelo. Pietà, Angers, 2003, p. 45-47; L. Campbell, J. van der Stock (éd.), Rogier Van der Weyden. 1400-1464. Master of Passions, Catalogue d'exposition, Louvain, 20 sept. – 6 déc. 2009, Zwolle, Louvain, 2009, couverture et p. 443.

7 N. Cherpion, *loc. cit.*; les monuments sur lesquels on note des cheveux «en accolade» ne sont jamais « de beaucoup postérieurs à Mycérinus» (mais ils peuvent être plus anciens) (p. 100); damier, lignes horizontales avec ou sans bouclettes, et lignes verticales, ont tous la même date butoir: les monuments sur lesquels ils apparaissent ne peuvent pas être « de beaucoup postérieurs à Niouserré» (p. 101-102). L'« accolade» est donc une « mode » qui prend fin plus tôt.

8 Dès lors, faut-il penser que le mince bandeau doré qu'on voit sous les perruques royales constituerait lui aussi le bord d'une «sous-perruque»? voir Cleveland inv. 76.4 (A.P. Kozloff, 1977, «Nefertiti, Beloved of the Living Disk», *BCMA* 64, 1977, couverture, p. 289, fig. 3, p. 292: perruque nubienne portée par Nefertiti); Caire JE 60835 et JE 60838 (Th.G.H. James,

Tutankhamun. The Eternal Splendor of the Boy Pharaoh, Le Caire, 2000, p. 113: perruque nubienne); Caire JE 60833 (ibid., p. 116: perruque ronde); Louvre N 470 (G. Andreu, M.-H. Rutschowscaya, Chr. Ziegler, L'Égypte ancienne au Louvre, Paris, 1997, p. 155). Il est aussi possible qu'un dispositif de ce genre puisse être à l'origine du bandeau frontal qui accompagne non seulement la coiffe royale en tissu qu'est le nemes, mais d'autres couronnes royales, en d'autres matières, voir Caire JE 60830 (Th.G.H.James, op. cit., p. 112: khepresh). Dans l'Égypte ancienne, les perruques étaient tantôt faites entièrement de cheveux naturels, tantôt faites de cheveux artificiels, cf. J. STEVENS Cox, «The Construction of an Ancient Egyptian Wig (c. 1400 B.C.) in the British Museum », JEA 63, 1977, p. 67-70; N. STRUDWICK, Masterpieces of Ancient *Egypt*, Londres, 2006, p. 194-195.

9 Par exemple Boston MFA 11.1483 (photos Cl. Vandersleyen 1973-VI-2 et 12 à 16); Chicago Field Museum 31713 (photos Cl. Vandersleyen 1980-XVII-24 à 26); Vienne ÄS 51 (E. ROGGE, Kunsthistorisches Museum, Wien. Ägyptischorientalische Sammlung, 6, Statuen des

Neuen Reiches und der dritten Zwischenzeit, CAA, 1990, p. 46); Berlin 6910 (J. VANDIER D'ABBADIE, G. JOURDAIN, Deux tombes de Deir el-Medineh, MIFAO 73, 1939, pl. XXIX à gauche). - On trouve plusieurs attestations de l'« accolade» sous Amenhotep III: British Museum EA 51101 [E.R. RUSSMANN (dir.), Eternal Egypt. Masterworks of Ancient Art from the British Museum, Catalogue d'exposition, Toledo, March *I-May 27 2001*, Londres, 2001, p. 139, nº 56]; Louvre N 2312 = E 25493 (G. Andreu, M.-H. Rutschowscaya, Chr. Ziegler, op. cit., p. 120); Caire CG 772 (D. Wildung, S. Schoske, La femme au temps des pharaons, Catalogue d'exposition, Bruxelles, Musées royaux d'Art et d'Histoire, 30 novembre 1985-28 février 1986, Le Caire, Mayence, 1985, nº 63). Je remercie Nathalie Arnould de m'avoir signalé certains de ces exemples. 10 Voir supra, n. 6. Pour le Moyen Empire, je ne connais qu'un seul exemple de cheveux dépassant de la perruque, et ceux-ci forment un dessin encore différent de ce qu'on voit à l'Ancien Empire (R. Schulz et al., Egyptian Art. The Walters Art Museum, Baltimore, 2009, p. 38, nº 11 (XIIe dynastie).



FIG. 1a. L'épouse d'Akhi, Caire CG 44.



FIG. 1b. L'épouse de Fefi, Caire JE 87806.



BIFAO en ligne

FIG. 6. L'épouse de Meryré, fin XVIII^e dynastie, Caire JE 99076.